



GARONNE QUERCY GASCOGNE
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

RAPPORT D'ACTIVITE 2021



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

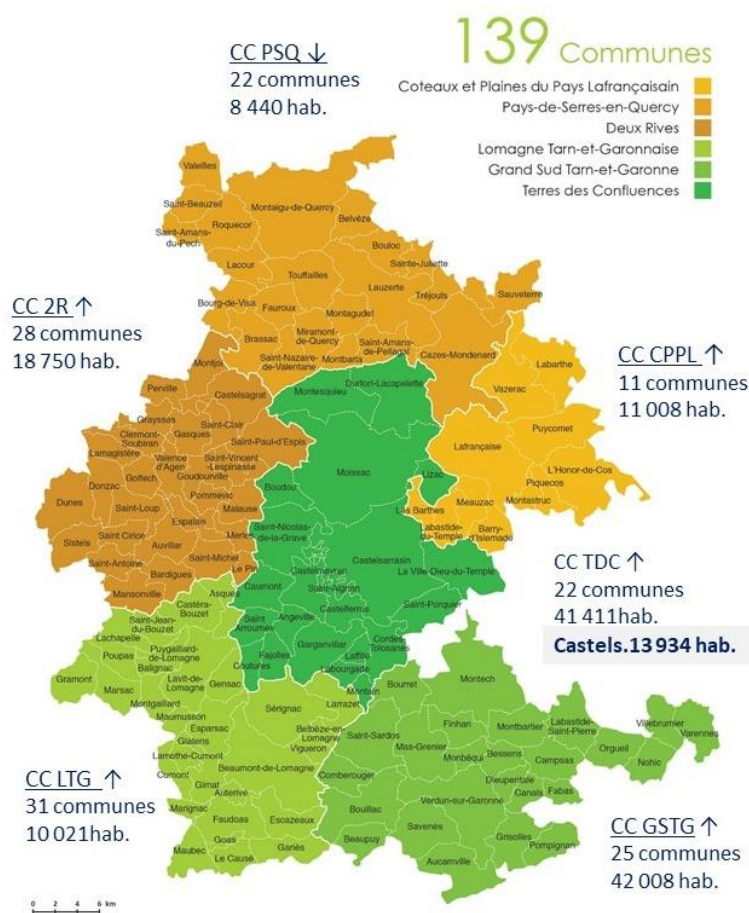
SOMMAIRE

I. Portrait du PETR et de son actualité en 2021	2
1) Portrait du PETR	2
2) L'actualité interne du PETR en 2021 : temps forts, équipe PETR, communication	3
II. Mobilisation des collectivités	7
1) Coordination avec les référents des Communautés de Communes	7
2) Rencontres annuelles avec les Communautés de communes	7
3) Mobilisation spécifique des Communautés de communes sur le projet de territoire et le CRTE	8
4) Rencontres des porteurs de projets dans le cadre de l'animation des 4 contrats	11
III. Animation et mise en œuvre du programme LEADER	12
1) Contexte et calendrier de fin de gestion	12
2) Composition du GAL en 2021	12
3) Bilan de l'animation LEADER en 2021	14
4) Réunions et suivis divers	16
IV. Animation du Contrat interdépartemental Territoire d'industrie 32/82	18
1) Rappel du contrat	18
2) Animation et bilan fin 2021	18
V. Animation du Contrat Territorial Occitanie (CTO 2018-2021)	21
1) Contexte	21
2) Programmation 2021	21
3) Focus sur la Dotation « Innovation et Expérimentation »	24
4) Suivi Grand Site Occitanie « Moissac Auvillar Lauzerte » (GSO)	24
5) Focus sur le dispositif Bourgs-Centres	25
6) Bilan du CTO 2018 – 2021	26
7) La 2 ^{ème} génération du Contrat Territorial Occitanie 2022-2028	28
VI. Contrat de relance et de transition écologique 2021-2026	29
1) Contexte	29
2) Elaboration du Protocole d'engagement et programmation de dossiers en 2021	30
3) Le contrat et la stratégie pour Garonne Quercy Gascogne	30
4) La gouvernance, la sélection et le financement des projets CRTE	31
5) Focus sur le Dispositif Petites Villes de Demain (PVD)	32
VII. Participation à la vie du territoire	33
1) Rencontre des acteurs intervenant à l'échelle du PETR	33
2) Participation aux réseaux	33
3) Participation aux démarches des partenaires	33

Cadre de contractualisation des politiques territoriales des partenaires financiers (Etat, Europe, Région), le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Garonne Quercy Gascogne offre **un appui de proximité pour l'ingénierie financière des collectivités**. Dans le cadre **de l'animation des contrats**, son rôle est d'accompagner les porteurs de projets (publics et privés) pour mobiliser au mieux les financements pour leurs projets de développement local, en travaillant de concert, avec différents partenaires, intervenant selon la maturité et la thématique des projets.

I. Portrait du PETR et de son actualité en 2021

1) Portrait du PETR



Le territoire, comprend **139 communes** (dont 2 communes dans le dpt. 47 et 1 dans le 32) organisées en **6 Communautés de communes** qui s'étendent, à l'Ouest du département, sur les plaines de la Garonne et du Tarn, les coteaux du Quercy ou de la Lomagne.

La population municipale en vigueur au 1^{er} janvier 2021 s'établit à **131 638 habitants** (soit 51 % de la population du département) : les 2 villes les plus peuplées sont Castelsarrasin (13 934 hab.) et Moissac (13 195 hab.), au sein de la CC Terres des Confluences.

Il est globalement en **croissance démographique** depuis 2017, notamment au Sud-Est, mais les évolutions sont très contrastées selon les Communautés de communes.

Quelques engagements et **labels spécifiques à noter en 2021** :

- **23 communes** engagées dans un contrat Bourg-Centre avec la Région et **10 communes** sur le nouveau dispositif Etat Petites Villes de Demain,
- 3 Communautés de communes concernées par le contrat **Grand Site Occitanie (GSO) Moissac-Auvillar-Lauzerte** reliées par le chemin de St Jacques de Compostelle et un GSO de Montauban renforcé par la valorisation du site de la pente **d'eau de Montech inauguré en 2021**,
- 2 vignobles labellisés « **vignobles et découvertes** » (AOP Fronton et Vins du Quercy),
- et 6 communes de la CC Pays Serres en Quercy intégrées au label **Territoire Bio engagé**.

2) L'actualité interne du PETR en 2021

2021 est encore marquée par une période de confinement (3/04 à 3/05 puis couvre-feu jusqu'au 30 Juin) cependant moins restrictif qu'en 2020.

L'équipe technique du PETR, a pu continuer ses missions en partie en télétravail, mais les réunions ont parfois été organisées en visio-conférence ou décalées pour permettre des échanges en présentiel.

LES TEMPS FORTS DE DECISION DU PETR

Instance de décision, le **Conseil syndical** est composé de **28 délégués** désignés par chaque EPCI, leur nombre étant calculé en fonction du poids démographique de chaque Communauté :

EPCI avec pop. municipale inf à 15 000 hab	
Pays de Serres en Quercy	3 titulaires / 3 suppléants
Lomagne Tarn et Garonnaise	3 titulaires / 3 suppléants
Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	3 titulaires / 3 suppléants
EPCI avec pop. municipale de 15 000 à 30 000 hab	
Deux Rives	5 titulaires / 5 suppléants
EPCI avec pop. municipale de 30 000 à 45 000 hab	
Terres des Confluences	7 titulaires / 7 suppléants
Grand Sud Tarn et Garonne	7 titulaires / 7 suppléants

Après l'installation du nouveau conseil syndical et du bureau le 14/09/20 suite aux élections, **les instances du PETR ont été réunies 6 fois en 2021.**

Ces temps forts de la gouvernance du PETR en 2021 sont rappelés dans le tableau page suivante.

Les 3 conseils syndicaux ont concerné des sujets de fonctionnement récurrents (budgétaires, renouvellement conventions, demandes de subventions...) **et plus exceptionnels**, avec l'élaboration du projet de

territoire et du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) et la décision de 2 recrutements pour le renfort de l'équipe et de son activité.

A noter, le 29 mai, la création de 3 commissions thématiques du PETR :

- Commission Appels d'offres
- Commission Projet de territoire & contractualisations (qui sera mobilisée le 4/11)
- Commission Prospective.

Communauté de communes (CC)	3 Commissions thématiques PETR créées le 29/05/21		
	Appels d'offres	Projet de territoire et contractualisations	Prospective (en cours – 2 délégués /CC)
<i>Pays Serres en Quercy</i>	C. VERIL	C. VERIL - A. LAINE	C. VERIL -F. ZULIAN
<i>Lomagne Tarn et G.</i>	B. SALOMON	B. SALOMON - C. LAGARDE	C. LAGARDE -J.L ISSANCHOU
<i>C&P Pays Lafrançaisain</i>	M. LAMOLINAIRIE	T. DELBREIL - M. LAMOLINAIRIE	En cours
<i>Terres des Confluences</i>	D. BRIOIS	D. BRIOIS - B. BOUCHE	T. JAMAIN - A. FEAU
<i>Grand Sud Tarn et G.</i>	MC. NEGRE	MC. NEGRE - S. TUYERES	En cours
<i>Deux Rives</i>	JP. TERRENNE	JP. TERRENNE - JP. DELACHOUX	En cours

Dates de rencontres avec délégués PETR	Sujets « marquants » (hors sujets récurrents)
22/01 : Réunion des présidents des 6 Communautés de communes	Engagement du projet de territoire du PETR et du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) avec l'Etat : principes et méthode
29/05 : Conseil syndical (Valence d'Agen)	<ul style="list-style-type: none"> . Création des 3 commissions thématiques PETR . Décision sélection du cabinet Teritéo pour l'appui à l'élaboration du projet de territoire . Principes et méthode pour l'élaboration Projet de territoire & CRTE . Convention Adefpat 2021-2023 et convention pôle informatique (lancement site internet)
30/07 : Conseil syndical (Laville Dieu du Temple) <u>Signature du protocole de préfiguration du CRTE</u> 2021-2026 avec la préfète, en présence des délégués du PETR	<ul style="list-style-type: none"> . Approbation du protocole de préfiguration CRTE et autorisation de signature avec l'Etat . Recrutements : adjoint comptable à mi-temps (cat C 10 h/hebdo.) ; recrutement temporaire à temps complet pour accroissement temporaire d'activité (cat A, 1 an, projet de territoire et futurs contrats)
4/11 : 1 ère réunion de la Commission PETR « Projet de Territoire et contractualisations »	<ul style="list-style-type: none"> . Partage du diagnostic, des enjeux et de la stratégie du projet de territoire du PETR . Echanges autour des axes stratégiques et orientations pour le CRTE
11/12 : Conseil syndical (Valence d'Agen)	<ul style="list-style-type: none"> . Projet de territoire 2021-2027 : validation du diagnostic et de la stratégie . Approbation du CRTE 2021-2026 : accord-cadre, fiches orientations, synthèse du recensement des opérations 2021-2026
17/12 Signature du CRTE Garonne Quercy-Gascogne avec la Préfète, les Présidents du PETR et du Conseil départemental	Signature commune des 3 CRTE du département à la préfecture de Montauban

L'EQUIPE TECHNIQUE DU PETR

L'équipe assure l'élaboration et l'**animation des 4 contrats du PETR avec ses partenaires financiers** (cf. schéma page suivante).

En appui aux 6 Communautés de communes, elle développe une ingénierie territoriale **pour accompagner les porteurs de projet locaux et mobiliser au mieux les subventions et aides** (Etat, Région, Département, Europe), en lien avec les stratégies d'action des 4 contrats, déclinées à partir du projet de territoire du PETR.

L'équipe technique du PETR a **été renforcée en 2021** avec, à partir du 1^{er} septembre, 5 agents représentant **4,10 ETP** :

Postes permanents :

- Isabelle TOULET, coordonnatrice du PETR, du projet de territoire et des contrats
- Antonia MEZQUIDA, animatrice dédiée au programme européen LEADER
- Emilie VERCAUTEREN, chargée de mission « politiques contractuelles » (CTO/CRTE).
- Joëlle SOPETTI, agent comptable (10h. hebdo)

Poste non permanent :

Nathalie MAILHE, stagiaire Bac+5 du 29/03 au 31/07 puis attachée CDD 1 an accroissement d'activité.

Sujet du stage réalisé au PETR : « *Développement local et ingénierie territoriale : Les collectivités, petites et moyennes, peuvent-elles faire face à l'accélération des politiques contractuelles ?* »

Appui mutualisé avec le PETR Pays Portes de Gascogne

Charlotte CHAMPOISEAU, chargée de mission pour l'animation du dispositif Territoire d'Industrie interdépartemental 32/82 (recrutée par le PETR Pays Portes de Gascogne d'avril 2020 à 2022) en appui de la coordonnatrice

COMMUNICATION SUR L'ACTION DU PETR

Suite au renouvellement des élus du Conseil syndical en 2020 et en perspective des nouvelles contractualisations pour 2021, l'équipe a réalisé un document de communication pour présenter **le PETR et son bilan d'action de 2017 à fin 2020**.

Le document a été diffusé en juillet 2021, après la tenue des élections régionales et départementales.

Le bilan des contractualisations actualisé à fin 2021 a été intégré dans le **contrat CRTE qui a été transmis** le 21 décembre à l'ensemble des délégués du PETR, des conseillers communautaires des 6 Communautés de communes et leur DGS.



Le choix du modèle pour le futur site internet du PETR a été transmis au Centre de Gestion à l'été 2021.

Dans le cadre de la refonte du site internet Adefpat et de son conventionnement, le PETR a transmis une présentation de son territoire.

4 Contrats animés par le PETR pour son territoire



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



ETAT
Contrat de Relance et de Transition Ecologique 2021-2026
Signataires : Etat, PETR, Département

PETR GQG
Portage des contractualisations découlant du projet de territoire
Élaboration et signature des contrats
Animation territoriale
Accompagnement porteurs de projets

REGION/EUROPE
Programme LEADER 2014-2022
Signataires : Région, PETR, Agence de Service de Paiement



REGION
Contrat Territorial Occitanie 2018-2021
Signataires : Région, PETR, Département

ETAT/REGION
Contrat Territoire d'Industrie interdépartemental 82/32 2018-2022
Signataires : Etat, Région, 2 PETR et 11 Communautés de communes, Banque des territoires et partenaires économiques ...



Avec le PETR Pays Portes de Gascogne (32) Chef de file

Bourgs-centres et Grand Site Occitanie
Dotation Innovation Expérimentation du PETR

II. Mobilisation des collectivités

1) Coordination avec les référents des Communautés de Communes

Le PETR anime un **réseau d'échanges avec les référents** de chaque Communauté de communes. Ces rencontres régulières entre équipes techniques visent à partager les actualités de chacun, l'état d'avancement des programmations dans les contrats, le suivi des projets, des études structurantes, des appels à projets et des pratiques.

Les **états d'avancement des programmations des dossiers** dans les contrats du PETR sont remis à chaque Communauté de communes.

En 2021, en raison de l'actualité du PETR, les échanges ont essentiellement porté sur la **démarche de co-construction du projet de territoire du PETR et de sa première déclinaison pour le CRTE** :

- **9/02 : Réunion avec les DGS** sur les principes et méthodes pour les 2 démarches imbriquées du projet de territoire et CRTE
- Fin fév. à fin mai, divers échanges PETR/CC **pour le projet de territoire** : *élaboration du cahier des charges pour le marché public en vue de sélectionner un cabinet d'études pour le projet de territoire ; transmission des documents stratégiques utiles de chaque Communauté de communes ; recensement des opérations communes et intercommunales 2021-2027*
- 26/04 : réunion en visioconférence avec les services de la CC GSTG sur le recensement des opérations 2021-2027
- **15/06 : Réunion référents et DGS** concernant l'avancement du projet de territoire et du CRTE.

2) Rencontres annuelles avec les Communautés de communes

Malgré les difficultés liées à la pandémie, **3 réunions collectives** ont pu être organisées en collaboration avec les référents et présidents des Communautés de communes.

- Réunion pour le territoire de la **CC Terres des Confluences** : 08/02 à Castelsarrasin
- Réunion pour le territoire de la **CC Lomagne Tarn et Garonnaise** : 11/10/21 à Lavit
- Réunion pour le territoire de la **CC Pays de Serres en Quercy** : 18/11/21 à Montaigu de Quercy

Les 3 autres seront réalisées en 2022. La majorité des communes y ont été représentées.

Le format adopté est une présentation des services de la Maison de la Région et des services du PETR **auprès des personnes en charge des dossiers de subvention des communes**, et souvent des nouveaux élus.

Il s'agit lors de ces réunions d'échanger sur les difficultés rencontrées par chacun et de faciliter la compréhension de la contractualisation et des dispositifs de subvention.

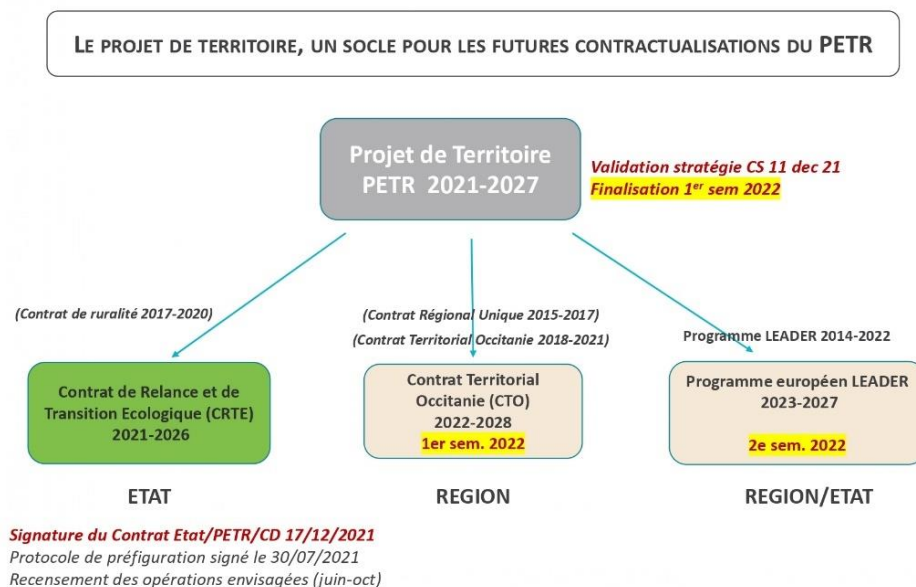
Le PETR remet aux participants un guide-synthèse des dispositifs d'aide de la Région et du Département (selon les thématiques de leurs projets).

L'équipe constate, suite à ces temps de présentation, que les communes font plus facilement appel au PETR, pour avancer des projets et consolider les financements (rendez-vous en communes, contacts tel/mails).

3) Mobilisation spécifique des Communautés de communes sur le projet de territoire et le CRTE

Le projet de territoire, élaboré **avec** les 6 Communautés de communes du PETR constitue le **socle fondateur des priorités du territoire** pour l'élaboration des politiques publiques contractuelles entre le PETR et ses partenaires financiers :

- le **CRTE** de l'Etat pour la période 2021-2026, faisant suite au Contrat de ruralité (2017-2020)
- la nouvelle génération du Contrat Territorial Occitanie (**CTO**) avec la Région pour la période 2022-2028
- le prochain programme européen **LEADER** (2023-2027) via la Région (autorité de gestion du fond européen).



Suite aux réunions évoquées avec les présidents des Communautés et les élus du Conseil syndical, la méthode d'élaboration mise en œuvre s'appuie sur :

- ✓ le principe d'un projet de territoire PETR ascendant, construit à partir des enjeux et priorités des 6 Communautés de communes et travaillé à leur échelle avec leur propre organisation. Il s'agit de dégager une vision stratégique à l'échelle du PETR, en tenant compte des dynamiques différentes, des ambitions communes et des spécificités locales ;
- ✓ le recours à un cabinet d'études pour aider le PETR dans l'élaboration du projet de territoire et la concertation associée. Le marché a été attribué au cabinet Teritéo le 12 Mai, et deux réunions de cadrage ont eu lieu avec le PETR le 26/04 et 7/06 ;
- ✓ la mobilisation des élus de la Commission PETR « Projet de territoire et Contractualisations » (12 membres) comprenant 2 élus référents par Communauté de commune, dans les travaux d'élaboration.

Les travaux d'élaboration ont été menés en **co-construction** avec les Communautés de communes.

→ Au démarrage de la mission du cabinet Teritéo (Mai- Juin) :

- ✓ Chacune des Communautés de communes a :
 - Fourni les documents stratégiques concertés déjà existants (PLUi, PCAET, projets de territoire, contrat bourg centre, convention Petite Ville de Demain, diagnostic social, diagnostic économique, ...) ;
 - Mené, pour certaines d'entre elles, des travaux d'actualisation sur la stratégie intercommunale ;

- Assuré la remontée pour le PETR, **des projets communaux et intercommunaux**, mûres ou potentiels sur 2021-2026 (Mai-Juin).

✓ **Et le PETR a de son côté :**

- Réalisé le **bilan des contrats achevés ou en cours** (Contrat de ruralité, Contrat Régional Unique et Contrat Territorial Occitanie, Programme LEADER, Territoire d'Industrie) pour tenir compte des acquis sur les différents investissements réalisés et poursuites à envisager ;
- Compilé et complété le **recensement des projets et intentions sur le PETR** pour repérer les besoins du territoire, les thèmes d'action afin d'alimenter la stratégie du Projet de territoire et du CRTE avancés en parallèle.

→ **De Juin à mi-novembre, les travaux d'élaboration et de concertation ont permis de réaliser 2 étapes majeures :**

- ✓ **Le DIAGNOSTIC territorial et thématique à l'échelle du PETR** qui repose sur deux niveaux d'analyse :
 - Une analyse des dynamiques et grands constats à l'échelle du PETR ;
 - Un diagnostic synthétique pour **chacune des 6 Communautés de communes** avec une analyse AFOM (Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces) / Enjeux), amendé en comités technique.
- ✓ **L'identification des ENJEUX et de la STRATEGIE du projet de territoire** : 4 défis et 19 priorités d'action.

Les six comités techniques réunis au niveau des Communautés de communes ont permis d'identifier les principaux enjeux et les premières orientations stratégiques prioritaires.

Ces derniers ont été croisés pour aboutir à **une vision commune des enjeux thématiques et territorialisés** et des réponses pour l'identification des défis et priorités d'action à l'échelle du PETR.

Concertation des élus associée au projet de territoire en 2021

1. Réunion des 6 comités techniques (juillet-nov):

- > CC Lomagne Tarn et Garonnaise (19/07) ;
- > CC Terres des Confluences (20/07) ;
- > CC Pays Serres en Quercy (21/09) ;
- > CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain (21/09) ;
- > CC Grand Sud Tarn et Garonne (28/09) ;
- > CC des Deux Rives (3/11).

Les Comités techniques ont été réunis avec les élus et services des Communautés de communes selon leur organisation propre (dont les 2 élus référents de la commission PETR « projet de territoire & contractualisations »)

2. Réunion de la Commission PETR « Projet de territoire & Contractualisations » le 4/11 :

Pour mettre en débat et ajuster le diagnostic du PETR, les enjeux et la stratégie du projet de territoire & présenter la déclinaison pour la stratégie du CRTE

3. Conseil syndical du PETR le 11/12 :

Approbation du diagnostic et de la stratégie du projet de territoire du PETR 2021-2027

**La stratégie du projet de territoire s'organise autour de 4 grands défis à relever pour les collectivités et acteurs du territoire du PETR ,
et se décline en 19 priorités d'actions.**

1

Préserver un cadre de vie de qualité, attractif et vecteur de cohésion sociale

- 1.1- Adapter le parc de logement pour garantir un parcours résidentiel et des logements de qualité
- 1.2- Privilégier un aménagement favorable à la redynamisation des centralités et à la préservation des patrimoines paysagers et naturels du territoire
- 1.3- Maintenir la vitalité des activités culturelles, associatives et de loisirs
- 1.4- Soutenir les initiatives permettant d'accompagner les grandes évolutions socio-démographiques

Priorités d'actions

2

Garantir une accessibilité renforcée aux services

- 2.1- Contribuer à la structuration d'une offre de services et d'équipements accessible
- 2.2- Renforcer l'offre de mobilités pour accéder aux services et à l'emploi / formation
- 2.3- Soutenir les actions contribuant à renforcer l'accès aux usages numériques pour tous
- 2.4- Maintenir les capacités de prise en charge sanitaires et médico-sociales du territoire

Priorités d'actions

3

Renforcer la dynamique économique, agricole et touristique en profitant des atouts du territoire

- 3.1- Favoriser le développement d'un écosystème local favorable au développement et à la transmission des entreprises
- 3.2- Maintenir les activités et valoriser les productions agricoles de qualité et porteuses de plus-value
- 3.3- Assurer le maintien et le développement du tissu industriel et des activités commerciales et artisanales
- 3.4- Dynamiser le secteur touristique du territoire afin de le faire reconnaître en tant que destination de séjours

Priorités d'actions

4

Engager le territoire dans la transition écologique, énergétique et climatique

- 4.1- Soutenir un urbanisme maîtrisé et plus durable
- 4.2- Soutenir la préservation / reconstitution des éléments de biodiversité (trame verte et bleue) et de leur continuités écologiques
- 4.3- Accompagner les actions de réduction de la consommation d'énergie et le développement des énergies renouvelables (EnR)
- 4.4- Encourager la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux déplacements
- 4.5- Soutenir une meilleure gestion des déchets à travers le développement de boucles locales d'économie circulaire
- 4.6- Garantir une gestion pérenne de la ressource en eau
- 4.7- Prévention du risque et résilience face au changement climatique

Priorités d'actions

4) Rencontres des porteurs de projets dans le cadre de l'animation des 4 contrats

En 2021, bien que la pandémie ait pu limiter les échanges en présentiel, les animatrices du PETR **ont constaté un accroissement des rencontres avec les porteurs de projets, essentiellement publics et pour des petites communes.**

Territoire concerné	Nombre de rencontres avec les porteurs de projet en 2021 (CTO/CRTE/LEADER)
CC GSTG	19
CC TDC	19
CC CPPL	12
CC PSQ	9
CC LTG	6
CC 2R	7
Supra communautaire (Fédé de pêche, porteur privé projets canal, CPIE)	4
TOTAL	76

Pour les communes, il s'agit en général d'une première rencontre pour présentation d'un ou plusieurs projets en vue d'une recherche de subventions et d'une inscription dans la programmation CTO et/ou CRTE. Ensuite, les échanges pour affiner le plan de financement se font soit par contacts mails, téléphoniques ou visioconférences (non comptabilisés dans le tableau).

En moyenne, chaque projet concernant les contrats CTO ou CRTE nécessite 4 échanges téléphoniques ou mails. Mais certains projets en fonction de leur complexité ont nécessité beaucoup plus d'échanges.

Les référents des Communautés de communes sont soit présents à ces rencontres, soit informés suite aux prises de contacts.

Pour les dossiers LEADER, les échanges sont plus importants et étalés dans le temps puisque l'accompagnement des porteurs publics ou privés se fait dès l'émergence du projet avec la pré-demande, puis nécessite un appui de l'animatrice pour assurer la complétude du dossier de demande d'aide, le présenter pour sélection au GAL LEADER, et au moment du dépôt du dossier de paiement.

L'Etat et la Région demandent à ce que chaque opération soit inscrite annuellement dans les contrats pour bénéficier des subventions.

L'animation détaillée des 4 contrats en 2021 figure dans les chapitres suivants.

III. Animation et mise en œuvre du programme LEADER

1) Contexte et calendrier de fin de gestion

LEADER 2014-2020 (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un programme européen de développement des territoires ruraux pour accompagner et cofinancer des **projets publics ou privés** répondant à la stratégie locale du territoire. La priorité affichée pour Garonne Quercy Gascogne est « l'équilibre territorial solidaire et attractivité durable » et se décline en 6 axes stratégiques d'intervention pour le territoire.

La convention du programme LEADER du territoire Garonne Quercy Gascogne pour la période initiale 2014-2020 a été signée le 27 janvier 2017 entre :

- La Région Occitanie « autorité de gestion » de ce fonds européen,
- Le PETR Garonne Quercy Gascogne, **structure porteuse du Groupe d'Action Locale Garonne Quercy Gascogne (GAL)**, responsable du portage juridique, administratif et financier du GAL LEADER,
- L'Agence de services et de paiement (ASP), « organisme payeur de l'Etat ».

L'enveloppe financière attribuée à notre GAL pour mobiliser des fonds FEADER permettant de soutenir des projets a été conventionnée en 2017 à 3,42 millions d'euros. En 2021, le ré-abondement obtenu auprès de la Région a porté **l'enveloppe LEADER à 5,12 millions d'euros**.

La fin du programme **ayant été repoussée à 2022**, Le GAL a sollicité en mars 2021 une nouvelle dotation (347 960 €) sur l'enveloppe de fin de programme. *Cette dotation obtenue à l'été 2021 portera en 2022, l'enveloppe finale à 5,47 M d'€ (5 467 970 €).*

Elle permettra de programmer des opérations nouvelles **jusqu'au 31 décembre 2022**. Cependant ces dernières opérations doivent être obligatoirement terminées et facturées **avant le 31/12/2023**.

2) Composition du GAL en 2021

La particularité du programme européen LEADER réside dans son pilotage et sa mise en œuvre locale par un **GAL** (Groupe d'Action Locale) **qui réunit un collège d'acteurs publics** (10 titulaires/10 suppléants) **et un collège d'acteurs privés du territoire** (13 titulaires/13 suppléants).

Le Comité de programmation est **l'instance décisionnelle du GAL**, chargé de la sélection des projets à partir d'une grille de notation commune et de leur programmation sur la base des montants de subvention proposés par le service instructeur de la Région.

Le GAL, instance d'animation du programme LEADER, s'appuie sur une équipe technique dédiée du PETR de 1,6 ETP (animatrice à temps plein + coordonnatrice-gestionnaire).

La liste des membres du Comité de programmation réuni lors du comité de juillet 2021 figure ci-après.

Une nouvelle composition faisant suite aux élections dans les chambres consulaires fin 2021 sera actée en mars 2022.

Comité de programmation GAL LEADER (au CP du 15/07/21)

COLLEGE PUBLIC 10 titulaires/10 suppléants	
BESIERS Jean-Philippe	Titulaire , Président du GAL
<i>VISSIERES-DELVOLVE Marie-Thérèse</i>	<i>Suppléante</i>
BOCHU Jean-Luc	Titulaire , Président Commission Services Mobilité Environnement
<i>ESTANOVE Philippe</i>	<i>Suppléant</i>
DELACHOUX Jean-Paul	Titulaire
<i>MAERTEN Marie-Bernard</i>	<i>Suppléante</i>
DELBREIL Thierry	Titulaire
<i>SILOT Jean-Luc</i>	<i>Suppléant</i>
GAYET Stéphanie	Titulaire
<i>DELZERS Monique</i>	<i>Suppléante</i>
LAGARDE Christian	Titulaire
<i>SALOMON Bernard</i>	<i>Suppléant</i>
NEGRE Marie-Claude	Titulaire
<i>CASTELLA Serge</i>	<i>Suppléant</i>
PREVEDELLO Xavier	Titulaire
<i>FOURNIE Philippe</i>	<i>Suppléant</i>
TUYERES Stéphane	Titulaire
<i>RASPIDE Jean-Marc</i>	<i>Suppléant</i>
ZULIAN Fernand	Titulaire
<i>BARREAU Jean-Michel</i>	<i>Suppléant</i>

COLLEGE PRIVE 13 titulaires/13 suppléants	
ARBEAU Géraud	Titulaire
<i>FOURMENT Hélène</i>	<i>Suppléante</i>
BUFFAROT Jean	Titulaire
<i>DENAUD Janine</i>	<i>Suppléante</i>
CARCENAC Joël	Titulaire
<i>REN Frédéric</i>	<i>Suppléant</i>
DEJEAN Odile	Titulaire , Présidente Commission Agriculture/Tourisme/Patrimoine
<i>LARANE Michel</i>	<i>Suppléant</i> , Président Commission Artisanat, commerce, création d'activités/emploi-formation
DIRAT Sandra	Titulaire
<i>GERARDIN Frédéric</i>	<i>Suppléant</i>
ESTEVE Jeannette	Titulaire
<i>ZALEWSKI Simone</i>	<i>Suppléante</i>
GUEDON Nicolas	Titulaire
<i>DELCASSE Jean-Claude</i>	<i>Suppléant</i>
JOURDAIN Céline	Titulaire
<i>OUSTRIC Sébastien</i>	<i>Suppléant</i>
LAGOUARRE Marc	Titulaire
<i>ROQUES Evelyne</i>	<i>Suppléant</i>
PERESSON Hugues	Titulaire
<i>DURAND Brigitte</i>	<i>Suppléante</i>
ROSET Jacques	Titulaire Président commission Culture/vie associative
<i>PEGAS Bruno</i>	<i>Suppléant</i>
VALEYE Alain	Titulaire
<i>DONINI Francis</i>	<i>Suppléant</i>
VIGROUX Sylvie	Titulaire
<i>PETIT Alain</i>	<i>Suppléant</i>

3) Bilan de l'animation LEADER en 2021

L'année 2021 constitue la 5ème année du programme.

Les membres du GAL ont été sollicités pour :

- **3** commissions thématiques (12/04 ; 12/07 ; 13/07) pour examiner et pré-noter au total 8 nouveaux dossiers du portefeuille.
- **1 comité de programmation** le 15/07 délocalisé à Lafrançaise sur un site de projet LEADER (Domaine de l'Ostalas).

Au-delà de l'examen et programmation de **13 dossiers supplémentaires (env. 570 000€ de FEADER)**, ce Comité a porté :

- sur le suivi financier de l'enveloppe et **une nouvelle répartition entre les fiches actions** ;
- le dossier de **demande de dotation complémentaire 2021-2022** transmise en Mars (env. 348 000 € sollicités). Fin juillet, la Région y répondra favorablement ;
- une information sur le **projet de coopération** entre les 5 Gal(s) animé par l'Agence de Développement du Tourisme ; avec en 2021, l'organisation d'un week-end évènementiel « Secrets du Sud-Ouest, de vins en découvertes le 11 et 12 juin sur le site de la pente d'eau de Montech (900 participants).

La carte page suivante établit la répartition des 61 projets programmés de 2017 à 2021.

En synthèse, le **bilan d'animation LEADER à fin 2021** est le suivant :

- . **141** dossiers reçus au GAL ;
- . 57 dossiers retirés ou traités non recevables au programme après examen du GAL ;
- . **61 dossiers programmés** pour un montant **3,713 M€** (engagement de **72,5 %** de l'enveloppe FEADER) dont 21 dossiers ayant reçu leur convention attributive. 15 dossiers sont portés par des privés ;
- . 19 dossiers **en attente** de programmation ;
- . 11 opérations achevées dont les porteurs de projet ont reçu le paiement de la subvention FEADER (**420 370,37€**).

Depuis le début aout, l'équipe technique est en attente de l'affectation d'un nouvel instructeur LEADER par la Région (mutation).

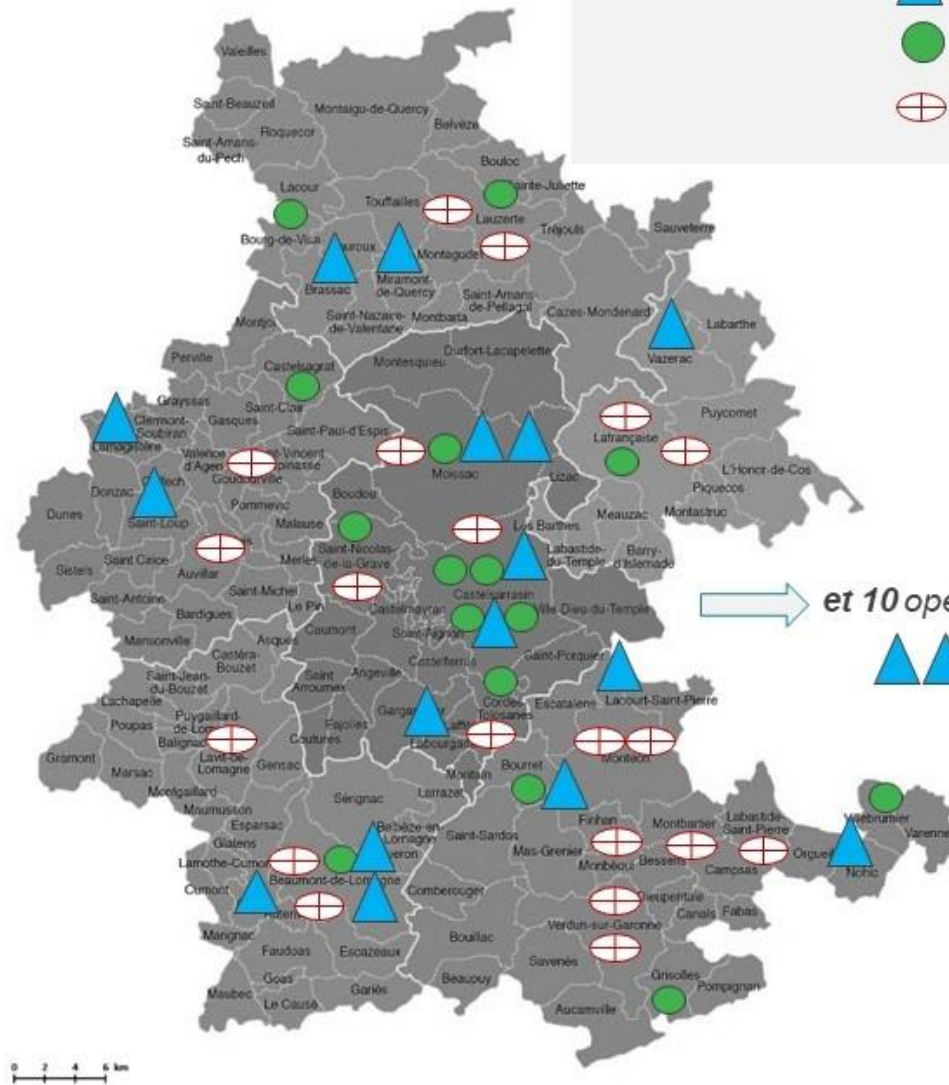
Fin 2021, la plaquette de communication LEADER a été actualisée et diffusée pour tenir compte de l'actualisation des dates de fin de gestion et informer de la nouvelle enveloppe FEADER du territoire.



Localisation des 61 projets LEADER programmés au 15/07/21

Portage des 61 projets programmés :

-  Projet privé
-  Projet public communal
-  Projet public supra-communal
(Com. communes, Syndicat mixte, CD, PETR...)



et 10 opérations non localisées (échelle PETR)



- . 5 animations prog. LEADER (2016 à 2020)
- . 2 projets de coopération entre GAL(s)
- . 3 Animations (Association Artisan Numérique Association Covoiturons sur le pouce)

4) Réunions et suivis divers

En plus, des contacts réguliers avec les porteurs de projets potentiels ou préparant des dossiers LEADER (pré-demande, aide ou paiement) et les instructeurs de la Région, l'équipe a participé à diverses **réunions liées au programme LEADER** ou à ses thématiques d'intervention, notamment :

- Réunion de la Région avec tous les GAL(s) : rencontres territoriales sur les nouvelles politiques contractuelles (25/01), réunion pour le dossier de dotation 2021-2022 (24/02), entretien pour l'évaluation régionale du programme (7/07), réunion inter GAL(s) ex Midi-Pyrénées du 22/10 (actualités pour fin gestion du programme).
- Réunion avec les partenaires du projet de coopération LEADER pour l'organisation de l'évènementiel œnotourisme (18/03).
- Réunions sur le Projet Alimentaire Territorial 82 (21/10 et 01/12).
- Réunions sur les énergies renouvelables et les projets de cadastre solaire (11 et 17/03).

- **Réunions** pour l'accompagnement-formation d'acteurs locaux du territoire, en lien avec les thématiques ou des projets potentiels pour LEADER :
 - Comité d'appui du **DLA** (Dispositif Local d'Accompagnement pour acteurs associatifs et de l'économie Sociale et solidaire) du 26/03 et 25/06.
 - **Accompagnements Adefpat** : groupes d'appui pour la CC Lafrançaisain (2/02) et l'OTI Moissac/CC TDC (9/03, 22/07, 14/09).

Les différents accompagnements Adefpat concernant le territoire du PETR en 2021 sont précisés dans le tableau suivant.

ACCOMPAGNEMENTS ADEFPAT

DOMAINE/PROJET	TERRITOIRE	STADE	DETAIL DU PORTAGE
CC GRAND SUD TARN ET GARONNE			
Château Coutinel – accompagnement à la définition d'un projet de développement/diversification d'activités au domaine viticole	Labastide Saint Pierre	<i>En cours d'instruction</i>	Portage CCI/potentiel LEADER
Olyslow – accompagnement au lancement opérationnel de l'activité de l'entreprise (plateforme de référencement des prestataires touristiques éco-responsables)	Verdun sur Garonne	<i>En cours d'instruction</i>	Portage CC GSTG
CC TERRES DES CONFLUENCES			
GSO Moissac Auvillar Lauzerte - accompagnement à la définition d'un scénario de relocalisation de l'accueil de l'office de Tourisme de Moissac	Moissac	Accompagnement en cours	Portage PETR / potentiel CTO/LEADER
Hôtel les Crêtes de Pignols - accompagnement à la reprise d'un hôtel-restaurant à Moissac	Moissac	Accompagnement en cours	Portage CCI
Prisca CABALLE, reprise d'une activité agricole et hébergement touristique à Montesquieu	Montesquieu	Accompagnement terminé en 2021	Portage PETR /potentiel LEADER
CC PAYS DE SERRES EN QUERCY			
François Brenot – création d'un produit innovant (cadre musical)	Montaigu de Quercy	Accompagnement terminé en 2021	Portage PETR.
Stratégie alimentaire de territoire – accompagnement à la définition d'une stratégie	CC PSQ	Accompagnement en cours	Portage CC PSQ
Montaigu Plage – accompagnement à la définition du positionnement stratégique et du plan de développement de la SAS Soro exploitant la base de loisirs	Montaigu de Quercy	<i>En cours d'instruction</i>	Portage CCI/potentiel LEADER
CC COTEAUX ET PLAINES DU PAYS LAFRANCAISAIN			
Projet touristique du Pays Lafrançaisain	CC CPPL	Accompagnement terminé en 2021	Portage CC CPPL
Projet Alimentaire Territorial – accompagnement à la définition d'un PAT	CC CPPL	Accompagnement en cours	Portage CC CPPL/potentiel LEADER
Château de Piquecos – accompagnement à l'élaboration d'un projet culturel, patrimonial et touristique au Château	Lafrançaise	<i>En cours d'instruction</i>	Portage CC CPPL/ potentiel LEADER
PERIMETRE SUPRA CC			
RH et attractivité : groupe de travail interdépartemental. CC PSQ : création d'un club d'entreprises – CC CPPL : mise en place d'un groupement d'employeur	CC PSQ & CC CPPL	<i>En cours de développement</i>	Mission innovation et expérimentation Adefpat
Création d'une Maison des Vins à Montpezat du Quercy (label vignobles et découvertes de l'AOP)	PETR Midi-Quercy et PETR Garonne Quercy Gascogne	Accompagnement terminé fin 2021	Portage PETR Midi-Quercy/suivi PETR GQG (projet de coopération inter-GAL(S) œnotourisme)

IV. Animation du Contrat interdépartemental Territoire d'industrie 32/82

1) Rappel du contrat

Le PETR est engagé depuis 2019 aux côtés du **PETR Pays Portes de Gascogne** (chef de file de la coopération) dans le **dispositif national « Territoires d'Industrie » de reconquête industrielle et de développement des territoires lancé par l'Etat** pour la période 2018-2022.

Le périmètre interdépartemental concerne ainsi **11 Communautés** de communes et plus de **200 000 habitants**.

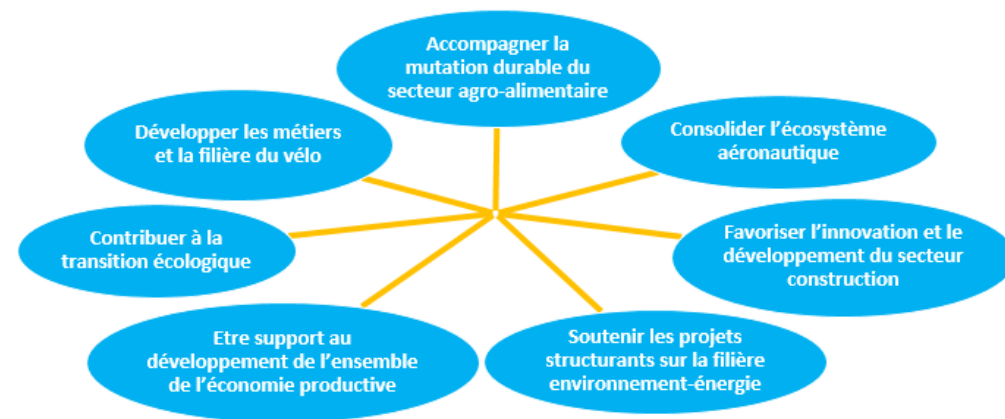
Ce dispositif vise à mobiliser de manière coordonnée les **leviers d'intervention de l'Etat et de ses opérateurs, des collectivités territoriales** et établissements publics au service de projets à visée industrielle locaux. Il s'inscrit dans le cadre d'un partenariat privilégié avec **la Région**, en charge du pilotage de cette nouvelle politique en lien étroit avec l'Etat.

Le dispositif « Territoires d'Industrie » est animé depuis 2019 sur notre territoire interdépartemental à travers le contrat cadre, validé par la Région Occitanie le 7 février 2020 ; avec depuis avril 2020, une **chargée de mission** recrutée par le PETR du Gers anime plus particulièrement le contrat sur les 2 PETR (Charlotte CHAMPOISEAU du 1/04/20 pour 24 mois). Elle offre un **appui de proximité** aux porteurs de projet labellisés et amplifie l'animation pour identifier de nouveaux projets mûres (phase 2 du contrat) ou axes d'évolution du contrat en lien avec le plan de relance (en concertation avec les développeurs économiques communautaires).

2) Animation et bilan fin 2021

En 2021, l'animation, en lien avec le **plan de Relance** et l'accélération des investissements impulsés par l'Etat dans les Territoires d'industrie, a poursuivi l'identification de **projets pouvant favoriser la relance économique et la transition écologique**, en appui étroit avec les 6 Communautés de Communes.

La mobilisation des porteurs de projets privés ou publics est réalisée autour des 7 axes stratégiques du contrat, dont 2 nouveaux axes validés **au Comité de pilotage Local Territoire d'industrie 32/82 du 4/02 /21 à Saint-Clar** (transition écologique, métiers du vélo).



Lors de ce comité de pilotage local, **25 nouveaux projets ont été intégrés dans le contrat interdépartemental en 2021** suite aux avis favorables du comité de pilotage Régional.

A noter que sur l'un de ces nouveaux axes intégrés à la stratégie (filiale vélo), le PETR a contribué à l'étude « **Création d'un écosystème territorial autour des enjeux et métiers du vélo** », portée par le PETR Pays Portes de Gascogne et co-financée par l'ANCT, la Banque des Territoires, la Région Occitanie, Toulouse Métropole.

Lancée fin juillet 2021, cette étude sera restituée début 2022.



Le bilan d'animation à fin décembre 2021 est :

- ⇒ **57 projets labellisés** accompagnés sur les 2 PETR dans le cadre du dispositif et d'une animation dédiée, pour un montant d'investissements de **165,9 M€** :
dont **29 projets et 2 projets interdépartementaux concernant notre PETR** (cf. carte page suivante) avec 24 dossiers portés par des entreprises privées pour 7 portage public.

- ⇒ **19 visites d'entreprises** réalisées sur notre territoire.

- ⇒ L'animation dédiée a permis de rechercher des porteurs éligibles aux **fonds exceptionnels du Plan de Relance de l'Etat** :
 - . **Fond de soutien à l'investissement industriel dans les territoires** : Cancel (300k€), Cellulopack (500k€), Quercy réfrigération (300k€), Villeroy et Boch (300k€), Pierre de plan (en cours).
 - . **Fond aéronautique Plan de Relance** : Gillis (601k€).
 - . **Fond protéines végétales** : Coopérative Qualisol (en cours).

Cf Dates clés de l'animation 2021 ci-après

Quelques dates clés 2021

- 11 janvier : **Revue des projets du 82 avec les services de l'Etat** (sous-préfète, services DDT/DREAL, PETR) : avancement, identification des points bloquants sur les projets labellisés, et de projets mûrs pour le Plan de Relance
- 4 février : **Comité local Territoire d'Industrie 32/82 à Saint-Clar**. Intégration des 19 projets validés en COPIL Régional, validation de l'ajout des axes transition écologique et métiers du vélo
- 23 mars : Comité de pilotage régional validant 2 nouveaux projets pour le contrat 32/82
- 20 mai et 26 mai : **Réunions Plan de Relance et Territoire d'Industrie dans les EPCI (CC Pays de Serres en Quercy puis CC Terres des Confluences)**
- 6 juillet : réunion **Cellule économique** à la Préfecture de Montauban
- 13 septembre : réunion **Cellule sortie de crise** avec la Préfecture
- 20 septembre : **Concertation du Comité local Territoire d'Industrie 32/82** pour ajout de 4 nouveaux projets en vue de leur examen au COPIL Régional
- 14 octobre : Réunion avancement avec le nouveau Secrétaire Général de la Sous-Préfecture
- 25 octobre : Rencontre nationale des Petites Villes de Demain à Paris (lien avec Territoire d'Industrie)

TERRITOIRE D'INDUSTRIE DE L'ENTENTE INTERDEPARTEMENTALE 32 - 82



29 PROJETS LOCALISES DANS LE PETR GQG

+ 2 PROJETS INTERDEPARTEMENTAUX

- Qualisols (maîtrise d'ouvrage privée)
- Animation PETR (maîtrise d'ouvrage publique)

- CC. Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain
- CC. Pays de Serres en Quercy
- CC. Deux Rives
- CC. Lomagne Tarn et Garonnaise
- CC. Grand Sud Tarn et Garonne
- CC. Terres des Confluences



V. Animation du Contrat Territorial Occitanie (CTO 2018-2021)

1) Contexte

Le Contrat Territorial Occitanie/Pyrénées-Méditerranée (« **CTO** ») est le **cadre d'intervention** de la Région pour le soutien des projets du territoire, faisant suite au Contrat Régional Unique (2015-2017).

Les cosignataires du Contrat (**Région, Département, PETR**) s'accordent annuellement sur un **Programme Opérationnel** (en 1 ou 2 programmations) recensant les projets des collectivités et leur plan de financement.

L'ensemble des projets d'investissements communaux et intercommunaux sollicitant une aide régionale **doit être inscrit** dans cette programmation **élaborée par le PETR**, animateur de cette politique contractuelle régionale.

Le CTO Garonne Quercy Gascogne se décline en 3 axes stratégiques :

- Contribuer à un développement économique, équilibré et durable du territoire,
- Améliorer la qualité du cadre de vie et l'attractivité du territoire,
- Animation et Ingénierie.

Il intègre notamment les dispositifs de soutien spécifiques :

- des Contrats Bourgs-centres,
- du Grand Site Occitanie « Moissac-Auvillar-Lauzerte »,
- et une Dotation Innovation Expérimentation propre à notre territoire.

2) Programmation 2021

En 2021, le PETR a organisé **2 programmations** pour un total de **90 projets** soutenus avec :

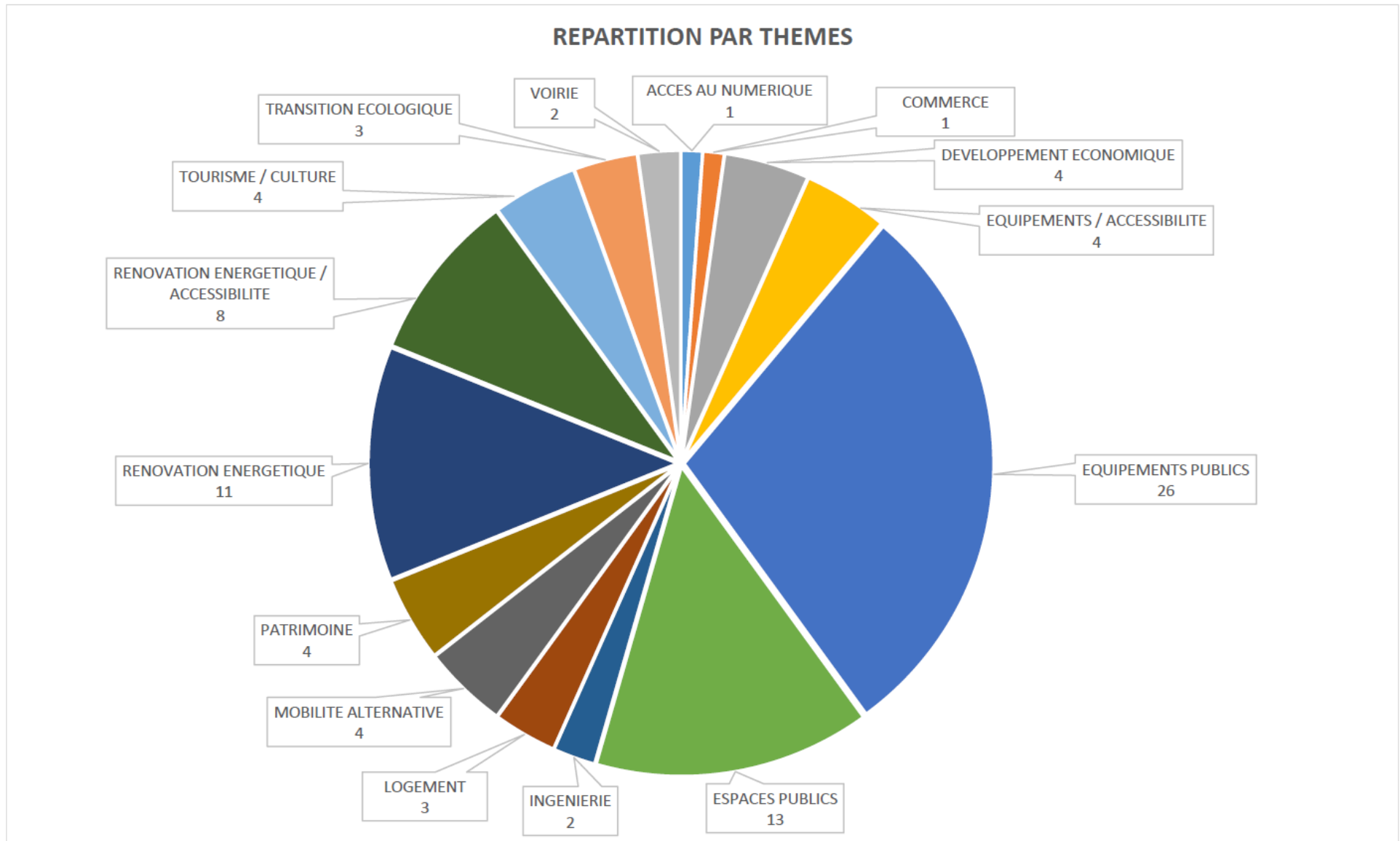
- 71 dossiers portés par communes
- 14 dossiers portés par des Communautés de communes
- 2 dossiers portés par des associations
- 1 dossier porté par un acteur privé
- 2 dossiers d'ingénierie du PETR

Cela représente plus de **22 millions HT** d'investissement et **67,74 % d'aides publiques** cumulées pour notre territoire (Etat, Région, Département, Europe).

Selon les axes et mesures définis dans le contrat-cadre, la programmation 2021 est répartie comme suit :

- AXE 1 / Affirmer la compétitivité du territoire et contribuer à son rayonnement : **6 projets**,
- AXE 2 / Renforcer l'attractivité du territoire et réduire les déséquilibres territoriaux : **78 projets**,
- AXE 3 : Animation et ingénierie : **2 projets**,
- Dotation Innovation Expérimentation : **4 projets**.

Le schéma ci-après montre la répartition des projets par thèmes pour la programmation 2021.



Le détail des 2 programmations 2021 est le suivant :

Programme Opérationnel 2021-1

Le Programme Opérationnel 2021-1 comporte **43 dossiers** pour un montant total d'investissement de **12,1 M €**, dont :

- 41 portés par les communes,
- 2 dossiers par les acteurs privés dont 1 association.

Plusieurs échanges et rencontres techniques ont eu lieu entre le PETR, la Région et le Département afin de préparer cette 1ère programmation.

Le **comité technique** a été organisé par le PETR en présence des référents techniques des financeurs le **16 avril 2021** pour identifier et sélectionner les projets présentés aux co-financeurs en comité de pilotage.

Le **comité de pilotage stratégique et de suivi** s'est déroulé le **7 mai** en visioconférence avec les élus référents. Il a permis de valider la liste des projets retenus dans le cadre de cette programmation 2021-1 et, chaque partenaire financier s'est prononcé sur le montant de la subvention obtenue ou à venir.

Le Programme Opérationnel 2020-1 a ensuite **été adopté** par la commission permanente de la Région en octobre et à la commission permanente du Département en décembre 2021.

Programme Opérationnel 2021-2

Le Programme Opérationnel 2021-2 comporte **47 projets** pour un investissement global de **10,7 M€**, avec :

- 46 portés par des acteurs publics dont :
 - 14 projets portés par des Communautés de communes,*
 - 30 par des communes,*
 - 2 projets d'ingénierie portés par le PETR,*
- 1 dossier par une association.

Suite au comité technique du **21 octobre**, le **comité de pilotage stratégique et de suivi** s'est déroulé le **16 novembre** pour valider la liste des projets retenus dans la programmation 2021-2.

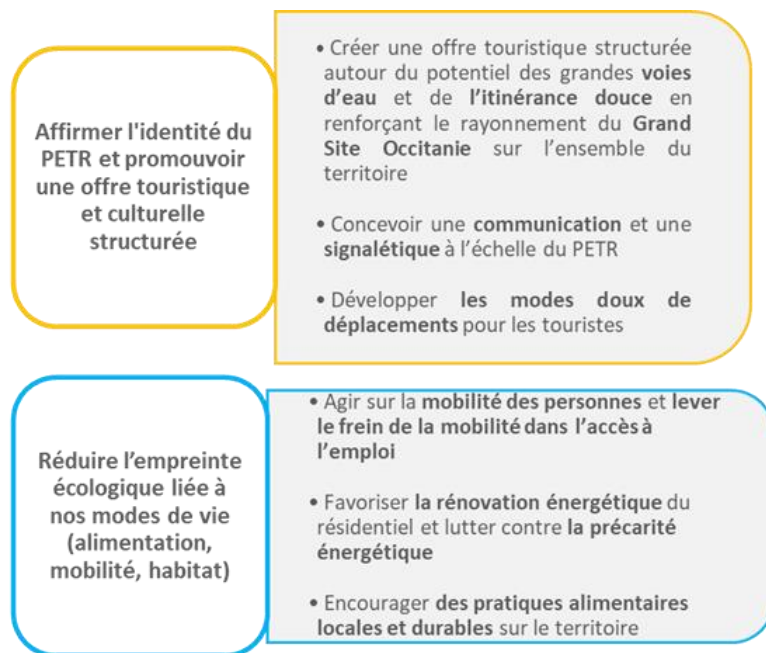
Cette 2^{ème} programmation a ensuite **été adoptée** par la commission permanente de la Région et celle du Département en décembre 2021.

3) Focus sur la Dotation « Innovation et Expérimentation »

C'est un dispositif financier complémentaire de la Région intégré au CTO et spécifique à chaque PETR. Cette dotation vise à :

- Accompagner les projets du territoire qui ne peuvent pas émerger aux dispositifs financiers classiques de la Région, et pour des **porteurs de projets publics ou privés** (jusqu'à 30% HT des investissements éligibles)
- Soutenir des projets **innovants** et expérimentaux sur **2 thématiques ciblées** pour le territoire

Les deux thématiques, retenues sur le PETR sont :



Afin de recenser les projets éligibles à cette dotation, publics comme privés, en lien avec ces thématiques, le PETR a publié en début d'année 2021 et en septembre 2021 l'**appel à projet**.

Pour l'année 2021, **4 dossiers** ont été retenus dans les programmes annuels :

- 1 dossier porté par une commune,
- 1 dossier porté par une Communauté de communes,
- 2 dossiers portés par des associations.

4) Suivi Grand Site Occitanie « Moissac Auvillar Lauzerte » (GSO)

Le suivi des actions réalisées dans le cadre du label régional **des Grands Sites Occitanie** se fait aussi dans le cadre du Contrat Territorial Occitanie à travers la Mesure 4 bis dédiée du CTO.

La candidature du GSO, autour de **Moissac chef de file**, a été étendue aux cœurs emblématiques de **Lauzerte** et **Auvillar**, autres étapes importantes des pèlerins du St Jacques.

Le GSO Moissac Auvillar Lauzerte concerne donc 3 Communautés de communes du PETR et leurs offices de tourisme (CC Deux Rives, CC Terres des Confluences et CC Pays Serres en Quercy).

En 2021, le PETR a participé à 1 réunion **du Comité de pilotage le 12 février**. L'ordre du jour portait sur :

- Les orientations à venir pour le tourisme,
- Les résultats d'une enquête sur les chiffres clés du tourisme et du GSO,
- L'actualisation de la feuille de route.

5) Focus sur le dispositif Bourgs-Centres

La Région s'est engagée dans une politique de soutien des investissements publics favorisant le **développement et l'attractivité des bourgs-centres** Occitanie/Pyrénées Méditerranée. Le contrat bourg-centre est signé par la commune, l'EPCI, la Région, le PETR et les partenaires associés.

Les opérations menées par la commune bourg-centre sont intégrées aux Programmes Opérationnels annuels du CTO montés par le PETR au sein de la mesure 9 du CTO qui leur est dédiée.

Dès 2018, la majorité des communes éligibles au contrat bourg-centre avaient engagé ce contrat et dès 2019, **14 contrats** (dont celui de CC PSQ regroupant **5 communes**) ont été approuvés en commission permanente de la Région.

Fin 2020, la commune de Lavit de Lomagne a souhaité à son tour s'engager dans ce contrat Bourg-centre.

Le tableau ci-contre indique les 19 communes engagées dans le Contrat Bourg-Centre en 2021.

En 2021, dans le cadre de l'accompagnement réalisé par le bureau d'études retenu par la commune de Lavit pour élaborer son contrat Bourg-Centre, le PETR a participé à 2 comités de pilotage (27/10 et 7/12).

La démarche se poursuit en 2022.

	Commune ayant élaboré son contrat Bourg-centre
CC DES DEUX RIVES	VALENCE D'AGEN
CC PAYS DE SERRES EN QUERCY	BOURG-DE-VISA
	LAUZERTE
	ROUECOR
	CAZES-MONDENARD
	MONTAIGU-DE-QUERCY
CC LOMAGNE TARN ET GARONNAISE	BEAUMONT-DE-LOMAGNE
CC TERRES DES CONFLUENCES	CASTELSARRASIN
	LA VILLE-DIEU-DU-TEMPLE
	MOISSAC
	SAINTE-NICOLAS-DE-LA-GRAVE
CC COTEAUX ET PLAINES DU PAYS LAFRANCAISAIN	LAFRANCAISE
CC GRAND SUD TARN ET GARONNE	GRISOLLES
	LABASTIDE-SAINT-PIERRE
	MONTECH
	ORGUEIL
	VERDUN-SUR-GARONNE
	VILLEBRUMIER
Total	18
	Commune en cours d'élaboration
CC LOMAGNE TARN ET GARONNAISE	LAVIT DE LOMAGNE
Total	1
	Communes éligibles au dispositif (non engagées)
CC DES DEUX RIVES	AUVILLAR
CC COTEAUX ET PLAINES DU PAYS LAFRANCAISAIN	L'HONOR DE COS
CC GRAND SUD TARN ET GARONNE	DIEUPENTALE
	FINHAN
Total	4

Localisation des projets inscrits au CTO 2018-2021

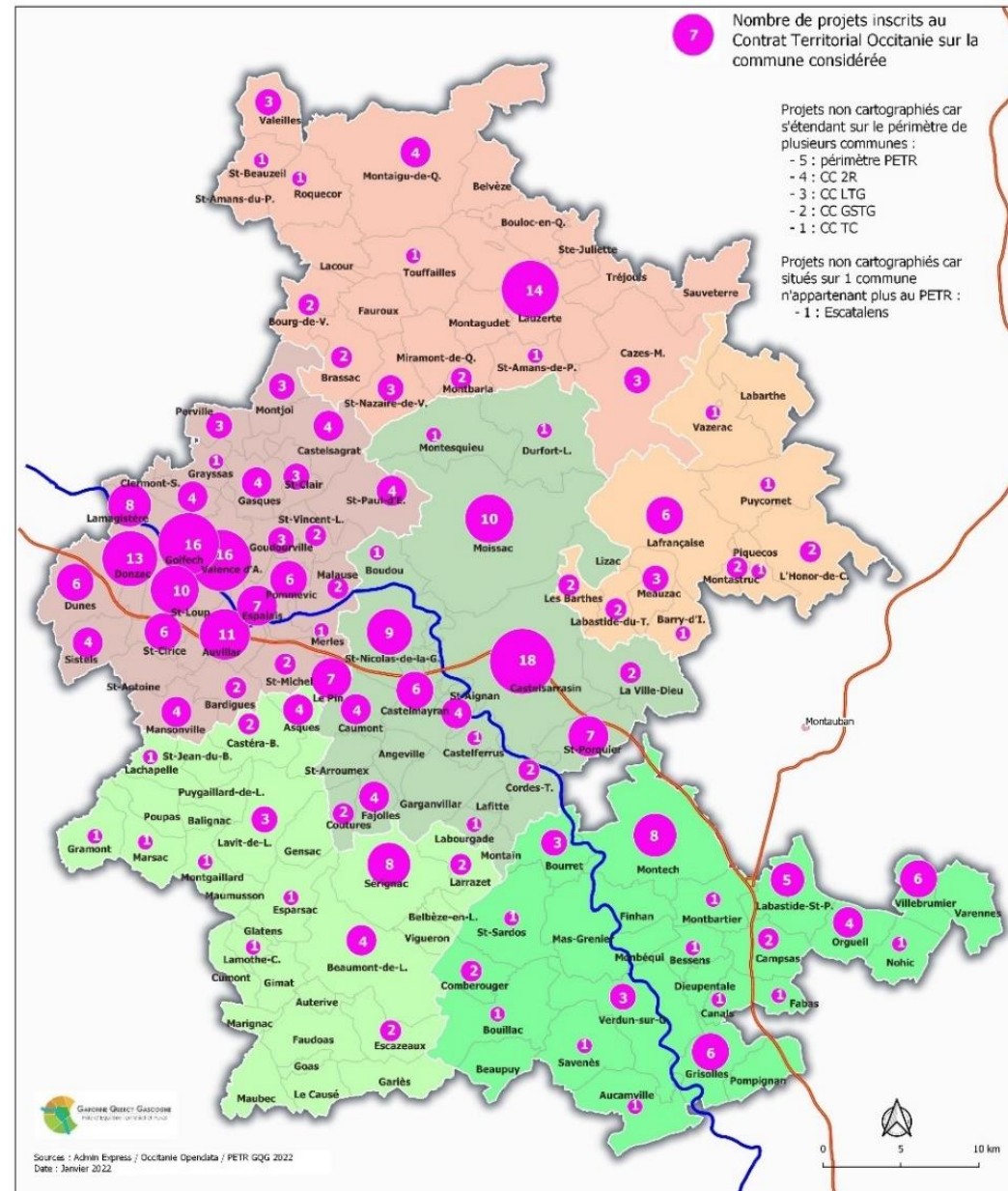
6) Bilan du CTO 2018 – 2021

Le premier Contrat Territorial Occitanie 2018-2021 s'est achevé au 31 décembre 2021 à l'issue de la dernière programmation.

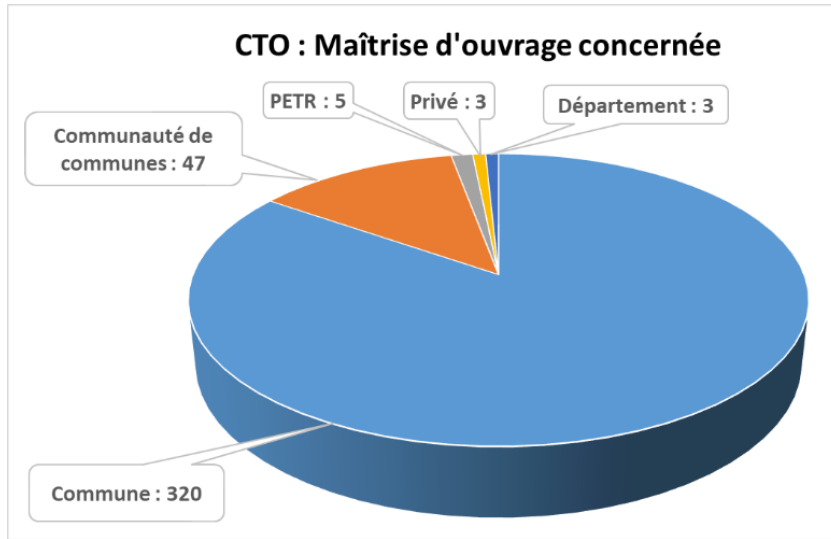
Le bilan est le suivant :

- **378 projets** (cf. carte) inscrits dans les 7 programmations réalisées entre 2018 et 2021.
- La maîtrise d'ouvrage est **essentiellement publique** (cf graphique 1 ci-près), en particulier 47 projets communautaires
- le montant global d'investissement **avoisine 125,9 M€** (cf. graphique 2)
- Le montant de subventions publiques globales atteint **78,2 M€** soit **62%** du montant global d'investissement. (cf. graphiques 2 et 3)
- **3 mesures** ont été particulièrement mises en œuvre sur les 11 mesures contenues dans la stratégie du contrat CTO (cf. graphique 4), à savoir :
 - Développer et valoriser les Bourgs-centres : **98 dossiers**
 - Adapter et développer les services et équipements : **98 dossiers**
 - Offrir un cadre de vie de qualité aux habitants : **98 dossiers**

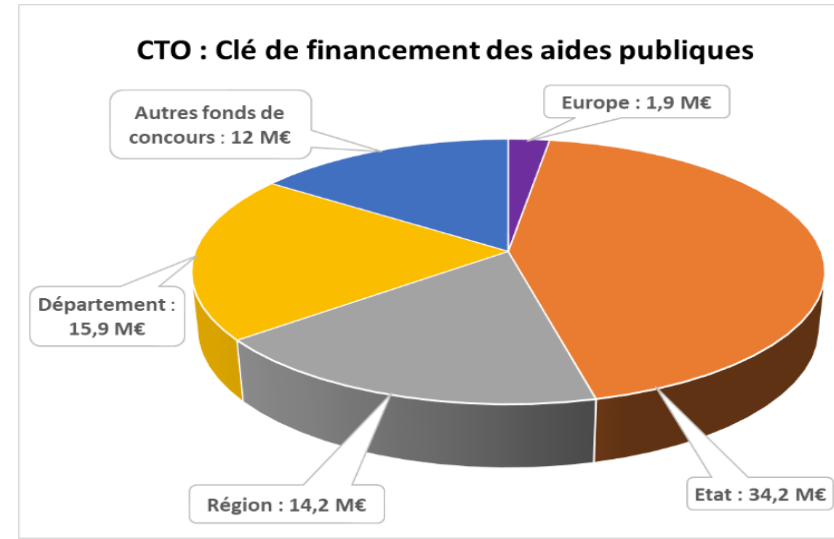
Sur la durée du CTO, 11 opérations (dont 3 porteurs privés) ont bénéficié d'un financement dans le cadre de l'enveloppe Dotation Innovation Expérimentation sur le PETR.



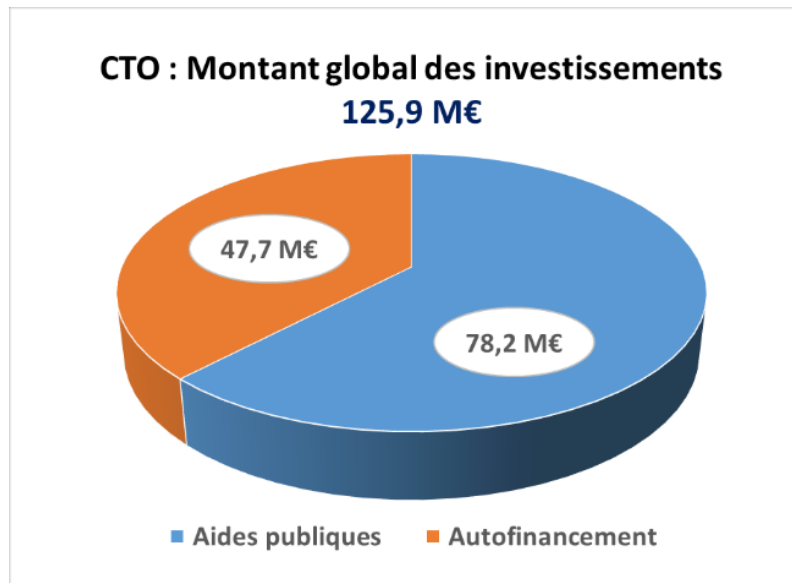
Graphique 1 : Nature des porteurs de projet



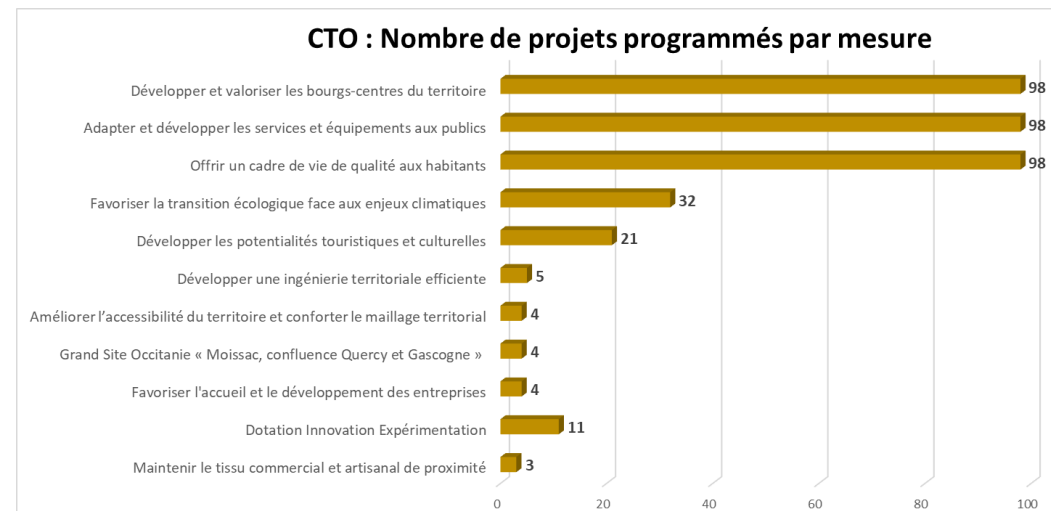
Graphique 3 : Répartition des aides publiques par financeur



Graphique 2 : Niveau d'investissement et d'aides publiques



Graphique 4 : Répartition des projets par mesure



7) La 2^{ème} génération du Contrat Territorial Occitanie 2022-2028

✓ **Vers un nouveau CTO à élaborer en 2022 :**

La Région a organisé une réunion d'information dans chacun des 13 départements avec les territoires de projets.

Ainsi, le Président du PETR a été convié **le 30/11** à la Maison de la Région de Montauban, pour une réunion d'information avec les présidents des 2 autres territoires de projet (Midi-Quercy, Communauté d'agglomération de Montauban).

Ce temps d'échange avait vocation à **informer** ces territoires sur les principales orientations et l'élaboration de la nouvelle génération des contrats territoriaux.

Ainsi, la Région souhaite ce nouveau contrat **plus intégrateur**, c'est-à-dire qu'il vise la convergence entre le projet de territoire du porteur du contrat et les priorités de la Région qui s'appuient sur son Pacte Vert.

Un premier calendrier a été défini :

- 1^{er} semestre 2022 : élaboration du CTO 2^{ème} génération en collaboration avec le PETR et ses collectivités
- 2nd semestre 2022 : adoption du Programme 2022 et affectation des premières subventions.

✓ **Quelques nouveautés pour le futur CTO :**

- Une **programmation à anticiper** pour répondre à l'objectif d'un seul Programme Opérationnel par an,
- L'affectation d'une **subvention de la Région à un projet est conditionnée à son inscription** dans le Programme Opérationnel du territoire,

- Une procédure de clôture du Programme annuel en fin d'année : les opérations non affectées seront abandonnées ou devront être réinscrites dans le Programme Opérationnel de l'année suivante,
- Une articulation plus forte avec le futur programme LEADER,
- Un contrat qui favorisera l'innovation, s'ouvrira à de nouveaux partenariats, développera la concertation,
- Les Communautés de communes pourront être cosignataires du contrat aux côtés du PETR.

✓ **L'avenir des contrats Bourgs-centres et leur articulation avec le dispositif Etat Petites Villes de Demain...**

Les contrats Bourgs-centres **restent corrélés** au CTO.

Les premiers échanges avec la Région, indiquent que ces contrats bourgs-centres **seront prolongés par voie d'avenant** pour les contrats déjà signés sur le précédent contrat.

De nouveaux contrats aussi pourront être signés, la démarche restant à préciser.

En mars 2021, la Région a voté en commission permanente **l'articulation entre les contrats Bourgs-centres et le nouveau dispositif de l'Etat Petites Villes de Demain** afin de renforcer la complémentarité de ces dispositifs.

VI. Contrat de relance et de transition écologique 2021-2026

1) Contexte

Le **Contrat de Relance et de Transition Ecologique 2021-2026** annoncé par la circulaire ministérielle du 20 nov. 2020 fait **suite au Contrat de ruralité 2017-2020**.

Ses enjeux et objectifs sont :

- D'associer à court terme tous les territoires **au plan de relance**
- D'accompagner les collectivités **dans leur projet de territoire sur la durée du mandat 2021-2026**, en faisant converger les priorités de l'Etat et le projet de territoire des acteurs locaux

Le CRTE élaboré sur la base **du projet de territoire doit contribuer à la triple ambition de relance et développement économique, transition écologique et de cohésion territoriale.**

- De simplifier le paysage contractuel de l'Etat **avec un contrat intégrateur** ayant vocation à regrouper les différents dispositifs de contractualisation et d'intervention de l'Etat (DETR, DSIL du plan de Relance ou de droit commun, FNADT, ADEME, ANS, CAF, ...) auprès des porteurs de projets.

Il est à noter qu'une circulaire ministérielle du 4 janvier 2022, est venue préciser que :

- *« Le CRTE unifie l'action de l'Etat, simplifie le financement et accélère la concrétisation des projets »,*
- *Le CRTE doit « promouvoir la transition écologique comme axe transversal, en veillant à l'enrichir sur l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques et la préservation des ressources. »*

Suite au courrier de sollicitation de la Préfète du 18 décembre 2020, le **PETR s'est porté candidat** auprès de la Préfète (lettre d'intention du 4 janvier 2021) pour mettre en œuvre **et animer le CRTE sur le périmètre de ses 6 Communautés de communes.**

L'élaboration du CRTE s'est ensuite déroulée en 2 étapes, en articulation étroite avec le **travail du projet de territoire et la concertation associée.**

- **1^{ère} étape : La signature d'un protocole d'engagement du CRTE le 30/07/2021, avec Mme La Préfète officialisant l'engagement du PETR dans la démarche**
- **2^{ème} étape : La signature du contrat cadre CRTE le 17/12/2021, par la Préfète, le Président du PETR et le Président du Département (signataire des 3 CRTE du département).**

2) Elaboration du Protocole d'engagement et programmation de dossiers en 2021

La signature du protocole entre le PETR et l'Etat est intervenue le 30 juillet 2021 à La Ville Dieu du Temple, en présence des élus du Conseil syndical préalablement réuni.

Ce protocole a permis de préciser la méthode et le calendrier pour l'élaboration du futur contrat et d'engager une première programmation, notamment liée au Plan de Relance, sans attendre la signature du contrat CRTE définitif.

Ainsi, **la programmation annuelle 2021 a été annexée au protocole**. Les dossiers retenus dans cette programmation sont des actions à impact immédiat en soutien au niveau local et déclinant le **Plan de relance national**.

Une liste de **150 projets mûres** (2020-2021) compose cette programmation sur notre périmètre dont, **61** ont bénéficié des **fonds du Plan de Relance**.

Cela représente **50,4 M d'€** d'investissement dont **14,1 M d'€ d'aides de l'Etat** (28%).

La **mobilisation des Communautés de communes et communes** à travers le **recensement des projets 2021-2026 réalisé au printemps 2021**, a permis d'alimenter cette programmation sur plusieurs thématiques :

- Le soutien au tissu industriel, commercial et artisanal,
- Le développement du tourisme,
- Le développement des équipements et services au public,
- L'aménagement du cadre de vie et la valorisation du patrimoine,
- La rénovation énergétique des bâtiments et logement communaux et le développement des énergies renouvelables.

3) Le contrat et la stratégie pour Garonne Quercy Gascogne

La rédaction du CRTE par l'équipe du PETR s'est appuyée sur le **projet de territoire**, avec un appui du CEREMA sur le sujet de la transition écologique.

Après différents échanges et ajustements avec les services de l'Etat et du Département, approbation du Conseil syndical, **le CRTE a été signé le 17 décembre** à la Préfecture de Montauban (en même temps que les 2 autres CRTE du département).

L'accord-cadre du contrat CRTE intègre notamment :

- Une synthèse des éléments clés de diagnostic et stratégie du projet de territoire basé sur les priorités propres aux 6 Communautés de communes du PETR,
- Le bilan des contrats portés par le PETR (*Contrat de ruralité, Contrat Régional Unique, Contrat Territorial Occitanie, Leader, contrat Territoire d'Industrie*),
- Un rappel des politiques contractuelles sur le territoire,
- La gouvernance et les engagements des partenaires,
- Le plan d'action et l'animation du CRTE,
- **La stratégie du CRTE en 3 ambitions et 13 orientations** (cf. détail page suivante suivante).

La stratégie propre au CRTE Garonne Quercy Gascogne répond :

- aux axes stratégiques de développement du PETR, **identifiés dans le projet de territoire 2021-2027** ;
- et aux **3 ambitions fixées par l'Etat** de développement économique/transition écologique/cohésion territoriale.

Cette stratégie, mise en débat à la Commission PETR du 4/11, présentée à l'Etat puis approuvée en Conseil syndical du 11 dec., se décline comme suit :

- **Ambition n°1 : Conforter le développement économique et l'attractivité du territoire**

Orientation n°1-1 : Renforcer la dynamique économique en maintenant et modernisant le tissu local et en attirant de nouvelles activités

Orientation n°1-2 : Être support au développement de l'ensemble de l'économie et favoriser les nouvelles formes de travail

Orientation n°1-3 : Soutenir l'activité touristique et culturelle et s'adapter aux nouvelles pratiques touristiques

- **Ambition n°2 : Consolider la cohésion et la solidarité territoriale**

Orientation n°2-1 : Garantir une accessibilité renforcée aux services en tenant compte des évolutions socio-démographiques et de l'équilibre territorial

Orientation n°2-2 : Redynamiser les centralités et assurer un cadre de vie de qualité

Orientation n°2-3 : Maintenir la vitalité des activités socio-culturelles, vecteur de cohésion sociale en faveur de tous les publics

Orientation n°2-4 : Assurer la sécurisation des personnes et des infrastructures

- **Ambition n°3 : Engager durablement la transition écologique**

Orientation n°3-1 : Lutter contre l'artificialisation des sols et encourager la réhabilitation des friches urbaines et d'activités

Orientation n°3-2 : Favoriser les mobilités actives, douces et alternatives à l'autosolisme

Orientation n°3-3 : Assurer la transition vers une agriculture durable et favoriser l'alimentation locale

Orientation n°3-4 : Accompagner la transition énergétique pour réduire les consommations et développer les Energies Renouvelables (EnR)

Orientation n°3-5 : Accroître la biodiversité, préserver la ressource en eau et renforcer la résilience au changement climatique

Orientation n°3-6 : Développer l'économie circulaire et assurer une valorisation durable des déchets

Les orientations stratégiques sont détaillées dans 13 fiches orientations annexées au Contrat. Elles sont illustrées par des exemples d'opérations envisagées sur la période 2021-2026 à ce stade : projets et intentions issus du recensement PETR des projets de ses collectivités en date de juin 2021, complété par les projets du Conseil Départemental et les projets d'acteurs privés inscrits dans les contrats du PETR (Territoire d'Industrie/LEADER).

4) **La gouvernance, la sélection et le financement des projets CRTE**

Celle-ci est décrite dans l'article 7 du contrat et a été précisée suite à des échanges ultérieurs avec l'Etat et le Département autre financeur signataire.

En synthèse, il y aura **2 comités techniques préparatoires suivi de 2 comités de pilotage par an.**

C'est le **comité de pilotage du CRTE Garonne Quercy Gascogne**, co-présidé par la Préfète et le président du PETR ou son représentant, qui **arrêtera la liste des projets CRTE pour la programmation annuelle**, sur la base des dossiers de subvention complets transmis à l'Etat, ainsi qu'au PETR pour inscription au CRTE.

Les opérations CRTE doivent **contribuer à la transition écologique** ou ne pas s'y opposer et être porteuses d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale forte.

En complément, **l'Etat organisera un Comité Local de Cohésion des Territoires** afin d'homogénéiser les pratiques départementales avec les 3 CRTE du département.

L'Etat participe au cofinancement des actions locales dont celles retenues au CRTE, dans le cadre des dotations et crédits de droit commun ou spécifiques, via la **DETR, la DSIL, le FNADT**, ... mais également des fonds venant des **autres opérateurs de l'Etat** (Agence Nationale du Sport, Caisse d'Allocations Familiales, ADEME, ...).

Les fonds de l'Etat pour la **DETR et DSIL** sont annoncés dans le cadre de **l'Appel à projet** qui a été **diffusé fin novembre (date limite dépôt fév. 2022)**.

Les financements de l'Etat dans le cadre du CRTE, visent à **accélérer la transition écologique**. Les projets ne répondant pas aux critères CRTE peuvent bénéficier des fonds de droit commun de l'Etat.

5) Focus sur le Dispositif Petites Villes de Demain (PVD)

Le dispositif **national Petites Villes de Demain** a été lancé par l'Etat en octobre 2020 de manière presque concomitante avec le CRTE. Il a pour objectif de **renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités** de moins de 20 000 habitants **exerçant des fonctions de centralités** pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026. Le champ d'intervention de PVD est multi-thématique avec la Transition Ecologique comme axe de transversalité à l'identique du CRTE. Ainsi, comme d'autres dispositifs Etat, les actions de PVD doivent s'intégrer dans le CRTE.

10 communes éligibles du territoire ont **candidaté** à ce dispositif en collaboration avec leur Communauté de communes.

Ces communes labellisées Petites Villes de Demain (cf liste ci-jointe) sont également **Bourg-centre** (dispositif de la Région).

Ces deux dispositifs étant très complémentaires, le Comité de pilotage PVD réunit l'Etat et la Région pour aider les communes dans le déploiement du dispositif.

Ce dernier est animé localement par un chef de projet, le PETR est partenaire pour le suivi des actions.

Les 10 communes du PETR labellisées « PETITES VILLES DE DEMAIN »

COMMUNES	COMMUNAUTE DE COMMUNES
BEAUMONT DE LOMAGNE	CC LOMAGNE TARN ET GARONNAISE
LAVIT DE LOMAGNE	
BOURG DE VISA	CC PAYS DE SERRES EN QUERCY
CAZES MONDENARD	
LAUZERTE	
MONTAIGU DE QUERCY	
ROQUECOR	
LAFRANCAISE	CC COTEAUX ET PLAINES DU PAYS LAFRANCAISAIN
MOISSAC	CC TERRES DES CONFLUENCES
VALENCE D'AGEN	CC DES DEUX RIVES

VII. Participation à la vie du territoire

1) Rencontre des acteurs intervenant à l'échelle du PETR

Le PETR rencontre régulièrement des acteurs intervenant à l'échelle du PETR ou au-delà pour mieux connaître les actions de chacun ou favoriser plus d'articulation.

- *Rencontre coordination Tarn et Garonne Collectivités : 19/05/21*
- *France Active Occitanie pour le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) le 22/04/21*
- *CAUE 2/03/21*
- *Entreprise Barquettes et Compagnie travaillant avec la restauration collective et circuits courts pour les collectivités 13/09/21*

2) Participation aux réseaux

Le PETR adhère à plusieurs réseaux -ANPP, LEADER France (nationaux), ADEFPAT (interdépartemental), et au centre de gestion départemental.

Il échange aussi régulièrement par le réseau des directeurs de PETR et Pays d'Occitanie ainsi que celui des animateurs LEADER sur l'actualité commune :

- *4 réunions Réseau directeurs PETR en 2021 (principalement en visio-conférence 12/02 – 15/03 - 6/05 – 9/07).*
- *Webinaires thématiques de l'ANPP : période transitoire LEADER 18/01 ; mobilité et compétence AOM 1/03, CRTE 16/03, projet de territoire 8/04, gouvernance en période de confinement 16/04...*
- *Réponses aux enquêtes en ligne de l'ANPP et de LEADER France sur divers sujets d'actualité...*

3) Participation aux démarches des partenaires

Le PETR participe à différentes démarches portées par les acteurs du territoire à l'échelle du PETR ou au-delà.

Quelques travaux suivis en 2021 :

DEMARCHES DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- **Pilotage Préfecture/Etat**
 - *Visioconférence (DRAAF) sur les Projets Alimentaires de Territoires 17/01*
 - *Petites Villes de Demain : 29/01 (DDT) + 31/03 (ANCT/DDT) + 04/06 (DDT) + 14/09*
 - *CRTE, Visio conférence DDT/ANCT : 16/03*
 - *Agenda Rural : 29/04*
 - *COPIL Grand carénage de Golfech 10/06*
 - *Séminaire DDT « Changement climatique et ses impacts sur l'eau et l'aménagement » : 28/09*
 - *Forum des ENr (DDT) : 3/12*
- **Pilotage Préfecture/CD**
 - *SDAASP : Comité de suivi du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public le 11/02*
 - *COPIL Valorisation du site de la pente d'eau de Montech le 16/04 et inauguration du site le 17/09*

- **Pilotage Région**
 - *25/01 : Rencontres régionale territoriale : Pacte vert, relance et politiques contractuelles territoriales*
- **Pilotage Chambre Agriculture/CD**
 - *Rencontre du Président de la Chambre et ses services avec le Président du PETR sur la démarche du Projet Alimentaire Territorial 82*
 - *Journée de sensibilisation à l'alimentation le 1/12/21*
- **Syndicat Tarn et Garonne numérique**
 - *Visioconférence pour le Schéma Directeur des Usages et Services Numériques (SDUSN) 19/01/21 et 14/04*
- **Syndicat Départemental d'Énergie**
 - *Commission consultative et paritaire Energie du 10/12*

DEMARCHES DES INTERCOMMUNALITES DU PETR

- **CC Grand Sud Tarn-et-Garonne**
 - *Réunions sur le développement des ENR sur la CC (PCAET 7/01 11/03, 17/03 avec la CC TDC, 9/06)*
 - *Réunion interservices/PETR sur les projets en cours 7/12*
- **CC Terres des Confluences**
 - *COPIL OPAH à Moissac 30/03/21 et 2/07/21*
 - *Office de Tourisme intercommunal 9/03/21 et accompagnement ADEFPAT du 14/09/21*
- **CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain**
 - *Stratégie touristique : accompagnement ADEFPAT 2/02/21*
 - *Projet Alimentaire de Territoire : accompagnement ADEFPAT 30/11/21 + 3/12/21*
 - *Rencontre chef de projet PVD : 10/12*
- **CC Pays de Serres en Quercy**
 - *COPIL ORCB – DT PVD- BC : 18/01/21*